

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1682

Rubrik: Edito

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les différences cachées

Les tenants de la fusion Vaud-Genève, vaincus démocratiquement sans rémission, en avaient aussi retenu le dessein.

Or le terme de métropole est inadéquat. Il signifie littéralement «ville mère». L'emploi, plus ajusté aux propos présumés d'Avenir Suisse, des termes mégapole ou conurbation friserait le ridicule par rapport à l'état de fait territorial et montrerait l'impéritie des auteurs.

La «métropole lémanique», même au sens dévoyé du terme, n'existe pas. Une ligne de chemin de fer, fut-elle à trois voies, un aéroport international, des pendulaires... et quelques, soit disant, banlieues désespérément sans problèmes, ne font pas une mégapole. Pour Avenir Suisse, cette métropolisation est un projet qui vise la création, à terme, d'un territoire compatible avec un modèle de développement basé sur le capital financier; un modèle dans lequel la territorialisation passe par la lutte de tous contre tous pour la proximité des centres de décisions économiques et financiers. Quant à vouloir projeter une métropole au vrai sens du terme, en y plaçant deux villes, cela relève de la quadrature du cercle. C'est

comme le mouton à cinq pattes, il y en a toujours une de trop. Il y a sur le littoral lémanique deux villes distinctes, avec des histoires anciennes et récentes et des cultures urbaines, ainsi que des cultures de l'habiter, extraordinairement différentes.

Dans leur étude *La Suisse - Portrait urbain* (DP n° 1670), les architectes Roger Diener, Jacques Herzog, Pierre de Meuron, Marcel Meili et le géographe Christian Schmid, recomposent la Suisse en cinq parties: trois métropoles, six réseaux de villes, trois zones calmes (*Stille Zonen*), les Alpes urbaines et les friches alpines. Genève est l'une des trois métropoles et Lausanne fait partie d'un réseau de villes, s'étendant de la Riviera du Léman jusqu'en Valais. Cette proposition est une voie à suivre.

Aujourd'hui, en matière de projet de territoire, le melting-pot prévaut le plus souvent. L'argument de la différence, ici manifeste, manque presque toujours. Les non-dits sur la concurrence entre villes, qui depuis longtemps a cassé la solidarité confédérale, obscurcissent les débats et les projets. La peur des antagonismes est en la matière mauvaise conseillère. *dm*

Devenez actionnaire de *Domaine Public*

Il reste encore quelques actions mises en vente par l'Association du *Journal Libre*, initialement propriétaire de *Domaine Public*.

Ces actions, d'une valeur nominale de 100 francs, sont proposées au prix de 200 francs.

Si vous êtes intéressés, contactez rapidement la rédaction au 021 312 69 10 ou à administration@domainepublic.ch

Edito

Vert comme une rose

Dans son langage délicatement imagé, la presse gratuite parle de «tsunami rose dans les grandes villes» (*20 minutes* du 13 mars 2006). «Vague rose-verte dans les villes vaudoises», titre plus sobrement *Le Temps* dans son édition du même lundi.

Le fait est là: les plus grandes communes du canton se retrouvent politiquement urbanisées. C'est-à-dire avec une forte proportion, voire une majorité nouvelle ou renforcée, d'élus portant les couleurs rose et verte. Dans le vent, et davantage que simplement à la mode, les Verts remportent pratiquement partout des succès collectifs, outre les performances personnelles (et attendues) de Daniel Brélaz à Lausanne ou de Jacques Delaporte à Montreux.

Les socialistes ne sont pas en reste, au niveau municipal tout au moins; Lausanne, Morges, Nyon, Vevey sont bien en mains. Dans les conseils communaux, la reprise s'amorce à Yverdon et la progression se confirme à Morges, à Sainte-Croix, à Payerne, à La Tour-de-Peilz. Même à Bex, les socialistes, syndic réélu dès le premier tour en tête, ne «souffrent» pas de la situation sur le front de l'asile - contrairement à Vallorbe. Pully sera bientôt, avec un syndic socialiste, la seule ville vaudoise à majorité encore radicale-libérale.

L'inversion de tendance est spectaculaire par rapport aux années huitante, une génération en arrière. Les radicaux passaient pour insubmersibles, alors qu'ils n'en finissent pas de creuser le fond au fur et à mesure qu'ils le touchent. Les libéraux se sentaient définitivement supérieurs, y compris par rapport à leurs cousins de l'Entente, qu'ils égratignaient continuellement. Les Verts, pas encore partout connus sous ce nom, se trouvaient un peu seuls dans la forêt malade et du côté de la croissance zéro. Et les socialistes, en perte de vitesse au niveau fédéral, partagés entre défense des travailleurs et protection de l'environnement, ne faisaient qu'entrevoir l'issue «locale», la conquête de nouvelles majorités de base dans les villes et les cantons.

Aujourd'hui, les roses et les verts sont aux affaires, assumant davantage de responsabilités à chaque législature. Nouveau défi, relevé avec brio dans la capitale vaudoise et dans un nombre croissant de grandes communes. Pas étonnant que la prochaine étape s'annonce moins longue que prévu. Rendez-vous au printemps 2007, pour le désormais possible renouveau cantonal. *yj*